

En Alsace, l'enseignement de la religion à l'école publique dans le cadre du statut scolaire...

*c'est*

- une discipline d'enseignement...
- une heure par semaine dans l'emploi du temps...
- un cours ouvert à tous au-delà des convictions...
- de nouveaux programmes du CP à la terminale
- une ouverture européenne...

Quel homme former pour le faire habiter quel monde et lui transmettre quelles valeurs ?

Les textes de référence et les programmes du cours de religion sont disponibles sur le site Internet : [www.ere-oca.com](http://www.ere-oca.com)



### Informations et renseignements

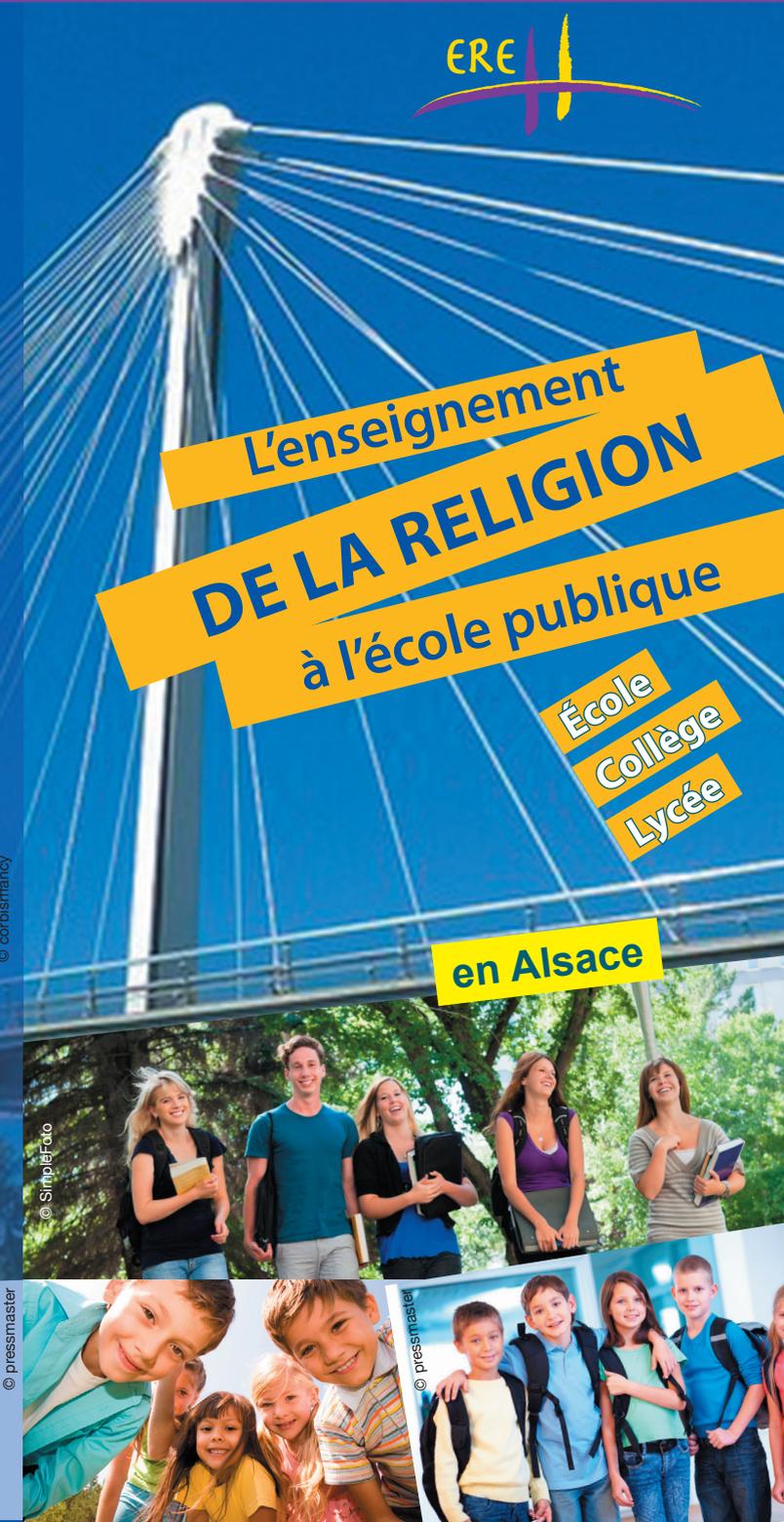
Enseignement Religieux Catholique à l'École  
15 rue des Écrivains  
67000 STRASBOURG  
03 88 21 11 80  
[contact@ere-oca.com](mailto:contact@ere-oca.com)



L'enseignement  
**DE LA RELIGION**  
à l'école publique

École  
Collège  
Lycée

en Alsace



## Une réalité...



© Christian Schwier

### Un statut scolaire entre héritage et innovation

**Le statut scolaire de l'Alsace et de la Moselle intègre un enseignement de la religion dans le programme scolaire des écoles élémentaires, des collèges et des lycées.**

Cette réalité en école publique, singulière en France mais habituelle en Europe, s'adresse à tous les élèves à raison d'une heure par semaine inscrite dans l'emploi de temps. Discipline d'enseignement, la religion s'inscrit dans l'acquisition du socle commun des connaissances, de compétences et de culture. Elle vise à faire acquérir des savoirs, des méthodes et des attitudes permettant à des élèves de construire leur identité et d'apprendre à vivre ensemble

dans l'estime des différentes convictions, cultures et religions. Les cours sont dispensés par des professeurs de religion en collège et en lycée et des intervenants de religion en école élémentaire, proposés par les autorités religieuses, agréés par les services académiques et formés par les organismes compétents. Les cours sont ouverts à tous les élèves, au-delà des convictions et des appartenances religieuses.

## Des finalités...



© shmeiljov

### Un projet de société et de citoyenneté

**Le cours d'enseignement de la religion à l'école publique participe à l'instruction, à l'éducation et à l'orientation des élèves. Il contribue à l'acquisition de diverses compétences :**

#### Des compétences...

- adopter une démarche de connaissances et de réflexions permettant de mieux comprendre son identité et celle des autres,
- promouvoir l'estime et le respect de l'autre grâce à la découverte et à l'approfondissement de sa propre religion et de celles des autres,
- découvrir diverses approches du monde et de ses cultures à travers leurs expressions religieuses et spirituelles,
- développer une approche critique afin de combattre l'ignorance, les stéréotypes et l'incompréhension à l'égard des religions,
- créer des espaces de dialogue, de débat et de réflexion favorisant la parole libre, l'argumentation et le questionnement,
- prendre conscience du sens de l'existence et des relations entre le savoir et le croire.

## Un programme...



### En dialogue et en lien avec les autres disciplines

#### A l'école élémentaire...

- connaître les principaux récits bibliques, les textes fondamentaux des grandes religions et leurs personnages,
- lire et s'approprier divers langages et genres littéraires,
- contribuer à l'éducation artistique et culturelle, découvrir les symboles, les fêtes et les traditions aux travers du patrimoine religieux local, régional et mondial,
- s'intéresser aux grandes questions de la vie et aux réponses apportées par les religions et les civilisations,
- participer à la formation d'une femme et d'un homme, libre, responsable et citoyen,
- travailler les valeurs de références et de préférences des cultures et des religions,
- éduquer au respect de la personne, de ses origines, de ses convictions, de ses différences.

#### Au collège et au lycée...

- connaître et comprendre les mythes, les fêtes, les grandes figures de l'humanité et des religions,
- étudier les grands récits et les genres littéraires des religions,
- repérer les réponses des civilisations, des sociétés, des religions, aux questions sur l'homme, la vie et la transcendance,
- entrer en histoire, en sociologie, en philosophie, en éthique du christianisme et des autres religions,
- contribuer à une connaissance et une pratique de l'histoire des arts dans le domaine religieux,
- former au jugement, au débat, à la responsabilité individuelle et collective, à l'autonomie,
- pratiquer une ouverture à la diversité des opinions, des convictions, des spiritualités.

